

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du collège Challemel Lacour

s'est réuni le : **Mardi 17 avril 2018**

sous la présidence de Monsieur TREFEU Frédéric, Principal.

Nombre de membres composants le conseil : 22

Nombre de membres présents au début du conseil : 13

Nombre de membres excusés :

Secrétaire de séance : M. BODIN

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du PV du Conseil d'administration du 28 novembre 2017.
- Adoption de l'ordre du jour.

⇒ **Affaires administratives et financières :**

- Compte financier 2017
- DBM pour vote
- Répartition des fonds sociaux

⇒ **Questions diverses**

Le quorum étant atteint (13 présents), la séance est ouverte à 18h05.

Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Bodin est désigné secrétaire de séance.

Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Adoption du PV du conseil d'administration du 28 novembre 2017.

Le PV du conseil d'administration du 8 février 2018 est adopté à l'unanimité.

⇒ Affaires administratives et financières :

Arrivées de Messieurs DENIS, LE GRAND et GAUTHIER – 16 présents.

○ Compte financier 2017

Madame l'Agent Comptable présente ce qu'est un compte financier (annualité, délais de présentation, autorités de contrôle, nécessité de procéder à deux votes,...).

Le compte rendu de gestion (pièce n°9) est détaillé par M. BODIN.

L'analyse financière est faite par Mme EVEILLEAU à partir d'indicateurs tels le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie. Elle donne également le résultat de l'exercice ainsi que sa répartition et celle du fonds de roulement (entre le service général, le SRH et les stocks). Toutes les données chiffrées figurent dans le rapport conjoint ordonnateur-agent comptable. Monsieur le Principal remercie l'Agent Comptable et le Gestionnaire pour leur travail depuis plusieurs années.

Le compte financier est adopté sans réserve : 16 pour (unanimité)

○ DBM soumise au vote

Les différents projets à financer sont détaillés :

- Visite du Sénat par les délégués de classes : 1 700,00 €
- Déplacements de Chall'Orch les 18 Mai (Hérouville) et 19 Juin (Coutances) : 1 000,00 €
- Projet radio, achat de matériel : 1 000,00 €
- Sorties diverses (débat anglais, etc ...) : 1 500,00 €
- Remplacement d'un sèche-linge : 800,00 €
- Achat de matériel pour l'entretien à destination des agents : 2 000,00 €
- Achat matériel de maintenance : 2 000,00 €
- Remplacements des plateaux su self : 6 000,00 €

Prélèvements proposés : service général = 10 000 € (5 200 € pour AP et 4 800 € pour ALO), SRH = 6 000 €.

Mme MACIPE expose le projet de web radio au CA en insistant sur le caractère très interdisciplinaire du projet.

M.DENIS demande comment sont financés les gros travaux au collège. Le Gestionnaire répond que les travaux importants (exemple de la ligne de self ou de la réfection des sanitaires) sont directement financés par le Conseil Départemental, il n'y a aucun impact sur le budget de l'établissement.

M.GAUTHIER demande que les voyages et sorties soient prévus en amont par les enseignants afin de limiter au maximum les projets de dernière minute. M. Le Principal et M.Le Gestionnaire approuvent totalement cette demande. Le PPSS doit être un instrument pour y arriver.

La DBM est soumise au vote : 15 pour et 1 abstention

○ Répartition des fonds sociaux

Actuellement la répartition est ainsi faite :

Fonds social collégien = 1 893,83 €

Fonds social cantine = 6 120,42 €

Afin de gagner en souplesse de fonctionnement et de s'adapter au mieux aux besoins du collège, une nouvelle répartition est proposée :

Fonds social collégien = 8 014,25 €

Fonds social cantine = néant.

La répartition est adoptée à l'unanimité (16 pour).

Madame l'Agent comptable est encore une fois remerciée pour son travail et quitte la séance.

⇒ Questions diverses

PPMS

Monsieur le Principal présente les deux PPMS : Vigipirate et tempête-accident chimique ou nucléaire.

Un parent demande comment est-il possible de canaliser la peur que pourraient ressentir certains élèves. M. Le Principal répond que c'est le but des différents exercices effectués durant l'année scolaire : préparer les élèves et leur donner un maximum d'explications.

PPMS "mise à l'abri" : 16 pour

PPMS "Vigipirate" : 16 pour

DNB 2018

Monsieur Le Principal donne des informations sur son déroulé, ses modalités et les dates (écrit les 28 et 29 juin, oral le 13 juin). Par conséquent pas de cours pour les autres niveaux le 13 juin.

Le DNB blanc aura lieu les 23 et 24 avril pour l'écrit et le 25 avril pour l'oral.

La fiche "épreuve orale de soutenance de projet" est présentée ainsi que la grille d'évaluation pour cette épreuve (grille validée par les membres du CA).

Convention dans le cadre du dispositif « devoirs faits ».

Mme ROUDAUT présente le dispositif qui a lieu de 16h00 à 18h00 les lundi/mardi et jeudi et est encadré par des professeurs et/ou des AED. La PEP50 propose son aide par l'intermédiaire de la mise à disposition d'une personne afin d'aider un petit groupe d'élèves sur la méthodologie. Cette personne sera rémunérée par l'ADPEP50, une convention, élaborée en liaison avec la DSDEN, est donc à signer.

Les parents et professeurs s'interrogent sur l'expérience de cette personne. Madame La Principale Adjointe explique qu'elle sera accompagnée par un AED et que la fin de cette année scolaire servira de période d'essai afin de renforcer le dispositif en 2018-2019.

Un professeur trouve étrange de mettre dans les collèges des personnes sans aucune expérience dans l'éducation nationale. Monsieur Le Principal explique que c'est déjà le cas avec des étudiants, des AVS et des AED. Encore une fois, la fin de l'année servira de période d'essai et un bilan sera fait. Monsieur BOURDON, parent d'élève, précise que la PEP a une grande expérience de l'éducation nationale.

Mme LEGOHIEC demande comment sont choisis les élèves participant au dispositif.

Madame ROUDAUT explique que c'est le choix des enseignants mais que les élèves doivent aussi être volontaires. Il y a environ 20 élèves chaque soir, sans que ce soient les mêmes élèves les trois soirs.

Monsieur GAUTHIER fait remarquer que les sujets comme celui-ci, qui nécessitent un vote du CA, auraient d'avantage leur place dans l'ordre du jour du CA plutôt que dans les questions diverses. Monsieur Le Principal répond que cette convention est arrivée tardivement ce qui explique qu'elle ne figurait pas dans la convocation initiale du CA (envoyée il y a 2 semaines).

Autorisation de signer la convention avec la ADPEP50 : 16 pour.

Frais de déplacements

Monsieur Le Principal explique que deux étudiants de l'IUT de Vire ont élaboré le DUER du collège. Pour ce faire ils ont dû effectuer huit allers/retours Vire – Avranches avec leurs véhicules. Il est proposé de les rembourser de leurs frais de déplacements sur la base du tarif appliqué aux personnels de l'éducation nationale (coût total 501,60 €)

Monsieur BOURDON, parent d'élève, s'absente – 15 présents

*Autorisation de rembourser les frais de déplacements à ces deux étudiants :
9 pour et 6 abstentions.*

Calendrier de fin d'année

Fin d'année le 6 juillet.

Corrections du DNB les 2 et 3 juillet (le collège est centre d'examen mais pas centre de correction).

Préparation de la rentrée 2018, le 6 juillet → pas de cours assurés (accueil élèves prévu)

Un calendrier complet est en cours d'élaboration et sera très prochainement publié.

Questions des représentants des parents d'élèves

- Affichage des PV du CA

Les actes sont affichés à l'entrée du collège. Les PV sont désormais mis en ligne sur le site du collège (PV sur une année scolaire, les plus anciens étant consultables au secrétariat), onglet "administratif". M. BOURDON souhaite que les noms des parents élus au CA apparaissent afin de faciliter le contact avec les autres parents. Monsieur Le Principal répond que tous les membres élus sont déjà communiqués sur le site.

- Fournitures scolaires 2018-2019

Les parents souhaitent avoir la liste le plus rapidement possible afin de s'organiser pour les achats. Ils voudraient également que les cartables soient allégés (cahiers avec moins de pages surtout qu'elles sont rarement toutes utilisées).

Monsieur Le Principal répond que le choix des enseignants sera communiqué début juin après une consultation qui aura lieu lors de la deuxième quinzaine de mai. Il est précisé que dans la plupart des disciplines, un élève peut garder le même cahier d'une année sur l'autre mais qu'un effort sera fait pour limiter l'épaisseur de ces derniers.

Via l'association de parents d'élèves, les parents peuvent acheter tout OU partie des fournitures scolaires.

- Comment les élèves sont associés aux différents projets menés par le collège ?

Des projets sont menés sur proposition des élèves. Des demandes d'élèves sont écoutées et relayées comme la réfection des sanitaires qui commencera dès la semaine prochaine.


Le conseil de la vie collégienne est une structure nouvelle qu'il va falloir faire vivre. Un calendrier prévisionnel sera mis en place l'année prochaine afin de lui donner toute sa place.
Un conseil départemental des jeunes va également être mis en place très prochainement.
Enfin, le CESC et/ou le CESC I peut également être une structure d'écoute des élèves.

La séance est levée à 20h20, le prochain CA aura lieu le Mardi 26 juin
(préparation de la rentrée 2018, DUER, ...).

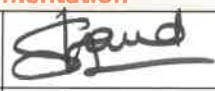
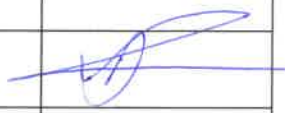
Le secrétaire de séance
Laurent BODIN



Le président du Conseil d'administration
Frédéric TRÉFEU



TITULAIRES		
→ Membres de droit		
M. TREFEU	Principal	
Mme ROUDAUT	Principale adjointe	
M. BODIN	Gestionnaire	
Mme FORESTIER	C.P.E.	excluse
M. DELAUNAY	Conseiller départemental	excluse
Mme BRUNAUD-RHYN	Conseiller départemental	
Mme CALVEZ	Conseillère municipale	
Mme BARDOU	UIA d'Avranches	
→ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de documentation		
M. HUET	Professeur	
M. GAUTHIER	Professeur	
Mme REGONESI	Professeur	
M. CHAUDRE	Professeur	
M. LE GRAND	Professeur	
Mme MACIPE	Professeur	
→ Représentants des personnels d'admin et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire		
	ATEC	
	ATEC	
→ Représentants des parents d'élèves		
M. BOURDON		
M. PENLOUP		
M. CAUVET		
M. DUVIVE		
Mme LE GOHIEC		
M. AUBREE		
→ Représentants des élèves		
ALLAIN William		
HETA Céline		

SUPPLEANTS		
→ Membres de droit		
M. NAVARRET	Conseiller départemental	
Mme NOUVEL	Conseiller départemental	
	Représentant de la Mairie	
→ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de documentation		
Mme CHEVALLIER-GUIRAUD	Professeur	
Mme DAUTEUIL	Professeur	
M. DENIS	Professeur	
M. GALLET	Professeur	
Mme BESNARD	Professeur	
→ Représentants des personnels d'administration et d'intendance, de santé scolaire, sociaux, techniques, ouvriers, de service et de laboratoire		
	ATEC	
	ATEC	
→ Représentants des parents d'élèves		
M. LAMBERT		
Mme BOULC'H		
Mme TRUTIN		
Mme GOSELIN		
→ Représentants des élèves		
DALIGAUT Joshua		
ROUSSEL Romane		
→ Membres consultatifs		
Mme RIVIERE-DAILLENCOURT	Représentant Communauté de communes	
Mme EVEILLEAU	Agent comptable	